

ASSEMBLÉE NATIONALE

3 mars 2021

LUTTE CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE - (N° 3875)

Tombé

AMENDEMENT

N ° 3930

présenté par

Mme Valérie Petit, M. Herth, Mme Chapelier, Mme Sage, M. Lamirault, Mme Lemoine et
M. Ledoux

ARTICLE 61

À l'alinéa 4, après les mots :

« justice sociale, »

insérer les mots :

« la biodiversité, »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à prendre en compte la dimension biodiversité dans la prise en compte du nouveau plan national de l'alimentation, de la nutrition et du climat.